

SÉANCE DU 07 JANVIER 2019

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD, B. GARCIA-IBAÑEZ, C. BURON

Excusés : C. SICOT

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 03 DÉCEMBRE 2018

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 3 décembre 2018.

Il est accepté à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Les élus acceptent à l'unanimité une subvention de 1 000 € pour la classe de neige qui se déroule du 4 au 7 février 2019.

Ils acceptent également une aide de 200 € pour la classe de mer organisée les 13 et 14 mai par l'école de Vergt de Biron, école membre du RPI.

Ils ne peuvent accepter une demande d'aide pour un voyage d'étude réalisé par une étudiante de la commune car l'institut organisateur ne fait pas lui-même la demande et la commune ne peut pas payer directement une famille.

Délib. 201902

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

EMPRUNT

Les élus acceptent à l'unanimité de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole pour le remplacement de l'éclairage public. La somme empruntée en capital est de 49 190 € et le taux d'intérêt fixe de 1,44%. Le remboursement se fera sur une durée de 15 ans.

Délib. 201901

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

ÉCOLE

Suite à la dissolution du RPI avec l'école de Vergt-de-Biron, des contacts ont été pris avec le RPI Blanquefort-sur-Briolance – Gavaudun. Après plusieurs réunions concernant élus, enseignants et Inspecteur de l'Éducation Nationale, les élus renoncent à rejoindre ce regroupement.

Des contacts sont en cours avec le RPI regroupant les écoles de Paulhiac, Salles et Montagnac sur Lède. Marcel Calmette, maire de Paulhiac, contacte le Conseil Départemental pour la mise en place du transport scolaire nécessaire. Une réunion d'information aura lieu avec les parents d'élèves le 21 janvier à 20 heures à la mairie.

LOGEMENT

Bernadette Garcia – Ibañez informe les élus que 2 appartements vont être disponibles pour la location dans le bourg.

TRAVAUX

Éclairage public.

Les travaux de remplacement de l'éclairage public devraient commencer fin janvier. Outre le remplacement de tous les points d'éclairage existant, l'éclairage des chemins d'accès aux lavoirs des jardins sera réalisé. Pour cela, les élus acceptent le devis réalisé par le SDEE. Le coût des travaux s'élève à 7 826, 79€ dont 5 087,41 € à la charge de la commune.

Par ailleurs, le conseil municipal accepte le devis du SDEE pour le remplacement d'un spot d'éclairage du monument départemental à la déportation. Le coût est de 946, 55€ dont 615, 26€ à la charge de la commune.

Salle polyvalente

Les élus décident de remplacer quatre appareils de chauffage en panne dans la salle polyvalente. Le coût devrait être de 3 500 € environ. Des devis seront demandés.

Gîte d'étape

Gérard Couratin et David Denton iront voir le chauffe-eau du gîte d'étape pour étudier les travaux à réaliser ou envisager son remplacement.

Place du 21 mai 1944

Joël Lafon indique que les clôtures ont été posées autour de la zone des conteneurs à ordure. La haie sera plantée au printemps.

Poste

Des devis seront demandés pour les travaux à réaliser à la poste.

ASSURANCE

La compagnie d'assurance a rendu sa proposition pour les dégâts à la salle de rangement qui se décolle du bâtiment principal. Elle indemniserà la commune à hauteur de 41 000 € et la commune sera chargée de la réalisation des travaux.

La commune attend encore le remboursement pour les dégâts électriques à la salle polyvalente ainsi que pour le vol de matériel au local technique. L'assurance sera relancée.

ÉGLISE

Suite au décès de Jeannette Cassagne qui assurait l'ouverture et la fermeture des portes de l'église chaque fois que cela était nécessaire, Gisèle Magnac et Claudette Gouyou ont accepté de se charger de cette tâche.

COMMISSION DES IMPÔTS

La commission des impôts se réunira le mardi 5 février 2019 à 14 heures à la mairie.